

DINAN DISTRIBUTION CENTRE LECLERC CENTRE E. LECLERC DINAN rappelle rillettes de thon - rillettes de saumon



- Noms des modèles ou références concernés : rillettes thon cap ocean 140g rillettes thon msc cap ocean 250g rillettes thon cap ocean 150g rillettes saumon cap ocean 140g rillettes saumon cap ocean 150g
- Marque : cap océan
- GTIN 3700966563706 Lot 620573 Date limite de consommation 12/09/2026
GTIN 3700966556142 Lot 620973 Date limite de consommation 16/09/2026
GTIN 32803260108007 Lot 619873 Date limite de consommation 05/09/2026
GTIN 3700966563713 Lot 621073 Date limite de consommation 17/09/2026
GTIN 3283260108014 Lot 620973 Date limite de consommation 16/09/2026
GTIN 3700966570476 Lot 621173 Date limite de consommation 18/09/2026
GTIN 3283260146061 Lot 621073 Date limite de consommation 17/09/2026
GTIN 3700966566226 Lot 08115679 Date limite de consommation 01/09/2026
- Date début/fin de commercialisation : du 13/08/2026 au 14/08/2026
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : FR 56.094.004 CE
- Zone géographique de vente : Départements : COTES-D'ARMOR (22)
- Distributeurs : Leclerc Dinan

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rupture de la chaîne du froid**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**
- Description complémentaire du risque : **Suite à une rupture ponctuelle de la chaîne du froid intervenue dans le magasin, le produit est devenu impropre à la consommation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0296876767**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre